

Paris, le 21 octobre 2013

## **Vivendi règle son litige avec l'Etat argentin**

Vivendi annonce qu'il a mis fin à un litige avec l'Etat argentin consécutif à la résiliation d'un contrat d'eau pour la province de Tucuman en août 1997.

Il avait donné lieu à une procédure d'arbitrage international qui avait abouti en août 2007 à la reconnaissance d'une créance en faveur de Vivendi contre l'Etat argentin.

Dans le cadre d'un accord de partenariat avec un fonds américain, Vivendi a obtenu qu'en échange de cette créance, il lui soit remis des obligations de l'Etat argentin négociables sur le marché secondaire.

A l'issue de la cession de ces obligations, Vivendi récupèrera un montant net d'environ 64 millions de dollars.

### ***A propos de Vivendi***

*Vivendi regroupe plusieurs entreprises leaders dans les contenus et les médias. Groupe Canal+ est le numéro un français de la télévision payante, présent également en Afrique francophone, en Pologne et au Vietnam; sa filiale StudioCanal est un acteur européen de premier plan en matière de production, d'acquisition, de distribution et de ventes internationales de films. Universal Music Group est le numéro un mondial de la musique; il s'est récemment renforcé et diversifié avec l'acquisition d'EMI Recorded Music.*

*Dans les télécommunications, Vivendi contrôle GVT, le premier opérateur alternatif brésilien, et SFR, le premier opérateur alternatif en France.*

[www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)